JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Associations et fondations d'entreprise

D.I.L.A
CN=DILA - SIGNATURE-03,OU=000-2 13000918600011,O=DILA-,C=FR
75015 Paris
2017-05-27 08:02:00

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

www.journal-officiel.gouv.fr

Associations

Fondations d'entreprise

Associations syndicales de propriétaires

Fonds de dotation

Fondations partenariales

Annonce n° 607

38 - Isère

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la sous-préfecture de Vienne
LES PROFESSIONNELS DES MÉTIERS DE LA PRÉVENTION ET DE L'INSPECTION.
Objet : cette association a pour objet de fédérer les professionnels qui interviennent dans les métiers de la prévention et de l'inspection afin : d'échanger nos expériences, nos savoirs, nos connaissances, de partager nos compétences, nos moyens techniques et humains à l'exclusion de toute considération commerciale ; d'améliorer et d'harmoniser nos processus d'inspection et de management de nos systèmes qualité respectifs ; d'étudier et de défendre les droits ainsi que les intérêts matériels, moraux, économiques, sociaux et professionnels tant collectifs qu'individuels des adhérents ; de rechercher tous moyens propres à les résoudre ; d'informer et de promouvoir son action auprès des adhérents, des pouvoirs publics, desinstitutions nationales ; de mettre en place tous moyens nécessaires à l'exercice de son action comme laparticipation à des échanges ou travaux avec d'autres organisations professionnelles ; de garantir et promouvoir le respect de la charte professionnelle, relative à l'éthique, ausérieux et au professionnalisme, dont doit faire preuve l'adhérent ; Pour réaliser son objet, le PMPI pourra notamment : diffuser par tout moyen, toute publication, information et étude, intéressant les adhérents ; organiser toute manifestation (colloque, séminaire, conférence, etc ;) entrant dans l'objet del'association ; organiser des stages professionnels, acheter pour les mettre à disposition à quelque titre que se soit entre ses adhérents tousobjets et équipements nécessaires à l'exercice de leur profession, passer tout contrat ou convention avec tout autre syndicat, société, entreprise ouassociation, et prendre toute participation, ou adhérer à toute société, entreprise, groupement ou association ; acquérir, sans autorisation à titre gratuit ou onéreux, tout bien mobilier ou immobilier ; souscrire tout emprunt ; déposer, conformément à la loi, toutes marques ou tous labels ; adhérer à toute union, fédération, confédération ou organisme constitué ou à constituerpour la défense des intérêts qu'il représente ;
Siège social : 30, place DU MONUMENT, 38550 Auberives-sur-Varèze.
Date de la déclaration : 23 mai 2017.